



RCS : SOISSONS

Code greffe : 0203

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de SOISSONS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2001 B 00071

Numéro SIREN : 437 688 468

Nom ou dénomination : "DT FINANCE"

Ce dépôt a été enregistré le 22/11/2016 sous le numéro de dépôt A2016/001647

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
SOISSONS



132236

Dénomination : "DT FINANCE"
Adresse : route de Reims ZONE INDUSTRIELLE 02200
Villeneuve-saint-germain -FRANCE-

n° de gestion : 2001B00071
n° d'identification : 437 688 468

n° de dépôt : A2016/001647
Date du dépôt : 22/11/2016

Pièce : Extrait de décision(s) des associés du 28/10/2016



132236

DT FINANCE

Société par actions simplifiée au capital de 38 500 euros
Siège social : Route de Reims
Zone Industrielle, 02200 VILLENEUVE SAINT GERMAIN
437 688 468 RCS SOISSONS

EXTRAIT DU
PROCES VERBAL DES DECISIONS UNANIMES
DES ASSOCIES
EN DATE DU 28 OCTOBRE 2016

Les soussignés :

- | | |
|--|---------------|
| - Monsieur Dominique DESDOITS, propriétaire de | 3.849 actions |
| - Monsieur Thomas NEDELEC, propriétaire de | 1 action |

Détenant ensemble 3 850 actions, soit la totalité des actions de la société par actions simplifiée DT FINANCE désignée ci-dessus,

Agissant en qualité de seuls associés de la société DT FINANCE et représentant en tant que tels la totalité des 3.850 actions composant le capital de la Société,

Après avoir rappelé que l'article 22 des statuts de la société DT FINANCE dispose notamment que « *les décisions des associés sont, au choix du Président, prises en Assemblée Générale ou résultent du consentement des associés exprimé dans un acte sous seing privé* »

Ont pris à l'unanimité les décisions suivantes :

- Nomination d'un nouveau Président en remplacement du Président démissionnaire,
- Fixation de la rémunération du Président,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DECISION

Les Associés, à l'unanimité, après avoir pris acte de la démission de Monsieur Thomas NEDELEC de son mandat de Président à compter du 30 octobre 2016 (minuit), nomment en remplacement, en qualité de nouveau Président, à compter du 1^{er} novembre 2016 (0 heure) et pour une durée indéterminée :

Monsieur Dominique DESDOITS

Né le 27 avril 1954 à GER (50),

Demeurant 1117, chemin de Lignerolles – SAINT LO (50000)

De nationalité française,

Les Associés, à l'unanimité, précisent qu'en sa qualité de Président, Monsieur Dominique DESDOITS représente la Société à l'égard des tiers et est investi, dans les limites légales et dans le respect des dispositions statutaires, des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société.

✓

TROISIEME DECISION

Les Associés, à l'unanimité, confèrent tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal en vue de l'accomplissement des formalités.

Pour extrait certifié conforme

Le Président

« Bon pour acceptation de fonctions de Président de la Société »

*Bon pour acceptation de
fonctions de Président de la
Société*

Monsieur Dominique DESDOITS
